



GUIDE PRATIQUE

Nettoyage de logement insalubre : que faire, par où commencer, qui contacter ?

Par Extrême Clean – Experts du nettoyage insalubre en France

✦ Pour particuliers, proches, bailleurs ou professionnels

—

SOMMAIRE

1. Qu'est-ce qu'un logement insalubre ?
2. Comment repérer les signes d'insalubrité ?
3. Quelles sont les causes les plus fréquentes ?
4. Que faire si le logement vous appartient ?
5. Comment aider un proche vivant dans ces conditions ?
6. Peut-on nettoyer soi-même un logement insalubre ?
7. Pourquoi faire appel à un professionnel ?
8. Que se passe-t-il pendant une intervention Extrême Clean ?
9. Existe-t-il des aides financières ?
10. Contacts et ressources utiles

—

1. Qu'est-ce qu'un logement insalubre ?

Un logement est considéré comme insalubre lorsqu'il présente un danger pour la santé ou la sécurité de ses occupants ou de ses voisins. Cela peut être dû à l'état du bâtiment, à un manque d'hygiène, ou à l'accumulation de déchets et nuisibles.

⚠ L'insalubrité n'est pas qu'une question d'apparence : un logement propre en surface peut être dangereux s'il présente de l'humidité, des moisissures ou une absence de ventilation.

—

2. Signes courants d'un logement insalubre

- Accumulation de déchets ou objets inutiles
- Moisissures sur les murs ou plafonds
- Odeurs fortes et persistantes

- Cafards, souris, asticots visibles
 - Sanitaires ou cuisine inutilisables
 - Risques électriques (fils apparents, prises fondues)
 - Pièces condamnées ou inaccessibles
 - Eau stagnante, fuites, humidité excessive
 - Sols glissants ou dangereux
 - Absence de chauffage, ventilation ou électricité
-

3. Causes fréquentes de l'insalubrité

- Isolement social ou perte d'autonomie
 - Problèmes de santé physique ou mentale
 - Absence d'entretien prolongée
 - Décès non découvert
 - Squat, abandon du logement
 - Pauvreté extrême ou situation administrative précaire
 - Propriétaire négligent ou bailleur abusif
-

4. Vous êtes propriétaire ou locataire du logement ?

Si vous êtes locataire :

- Signalez l'état du logement au propriétaire par lettre recommandée
- Contactez la mairie ou le service hygiène si rien ne bouge
- Prenez des photos datées
- N'entreprenez pas seul(e) un nettoyage risqué sans protection

Si vous êtes propriétaire :

- Faites établir un état des lieux si vous récupérez un logement insalubre
 - Faites appel à une entreprise spécialisée pour le nettoyage
 - Prenez contact avec un huissier si besoin (squat, logement abandonné)
-

5. Vous souhaitez aider un proche ?

Vous pouvez :

- L'écouter sans jugement, lui parler avec bienveillance

- L'accompagner dans les démarches, sans forcer
- Contacter une entreprise pour un devis à sa place
- L'orienter vers une assistante sociale ou le CCAS de sa commune
- Aider au relogement temporaire le temps du nettoyage
- Demander une intervention sociale à la mairie en cas de danger immédiat

6. Peut-on nettoyer soi-même un logement insalubre ?

🟡 En théorie oui, en pratique c'est souvent risqué :

- Exposition à des produits toxiques, fluides corporels, bactéries
- Présence de nuisibles (cafards, rongeurs)
- Risques physiques : glissades, coupures, chutes
- Nécessité de combinaisons, masques, aspirateurs HEPA

👷 Ce type de nettoyage nécessite souvent 2 à 5 jours de travail intensif par des professionnels équipés.

7. Pourquoi faire appel à Extrême Clean ?

- Intervention sous 24 à 48h partout en France
- Évacuation, désinfection, décontamination, nettoyage, désodorisation
- Équipe formée, respectueuse et discrète
- Accompagnement humain et sans jugement
- Devis gratuit et rapide

8. Déroulé d'une intervention

1. 📞 Contact initial (appel ou formulaire)
2. 📷 Évaluation à distance ou sur place
3. 📄 Envoi du devis (gratuit)
4. 🧹 Intervention (de 1 à 5 jours selon état)
5. 📷 Rapport photo et suivi
6. ✅ Logement propre, sain et sécurisé

9. Quelles aides possibles pour payer ?

 Plusieurs dispositifs peuvent couvrir tout ou partie du nettoyage :

- CAF (Allocation Logement + aides exceptionnelles)
- CCAS ou mairie (Fonds d'urgence, FSL)
- Assurance habitation (en cas de sinistre ou décès)
- Bailleurs sociaux ou régies immobilières
- Paiement échelonné possible (à discuter avec nous)

—

10. Contacts utiles

- Extrême Clean : contact@nettoyage-extreme-insalubre.com / 09 80 40 58 71
- CCAS (Centre communal d'action sociale) de votre ville
- Service hygiène de la mairie
- CAF (www.caf.fr)
- Assistance sociale (hôpital, département, mairie)
- Associations : Emmaüs, Fondation Abbé Pierre, ADIL